

CONFERENCE DES MINISTRES CHARGES DE L'EAU
DES PAYS DU BASSIN MEDITERRANEEN
30 MAI 1990

DECLARATION COMMUNE

Les ministres chargés des problèmes de l'eau dans les pays du bassin méditerranéen ainsi que le représentant de la Commission des Communautés Européennes se sont réunis le 30 Mai 1990 à Alger pour se concerter et examiner les conditions d'une démarche commune pour la maîtrise, le contrôle et la gestion de l'eau afin de faire face ensemble aux enjeux de l'eau dans le futur. Ils ont pris connaissance des résultats et des recommandations du séminaire des experts.

A l'issue de leurs travaux, les ministres ont décidé d'adopter solennellement la déclaration commune suivante :

1 - LES ENJEUX DE L'EAU

L'accroissement des populations sur la terre et particulièrement dans certaines régions du globe et la multiplication rapide de leurs besoins vitaux font que le prélèvement que l'homme opère sur les ressources en eau approche des limites qu'offre la nature.

Même les pays considérés comme riches en eau se trouvent aujourd'hui - et évidemment de plus en plus demain - confrontés à des dangers menaçant leurs ressources.

La communauté internationale à divers niveaux, mondial ou régional, et à plusieurs occasions, s'est interrogée sur la sécurité de l'approvisionnement en eau dans le futur. Des rencontres entre experts et planificateurs, des séminaires, de grandes conférences telles que celle de Mar Del Plata en 1977 ont permis d'évaluer de mieux en mieux les ressources et les demandes futures, d'identifier les grandes menaces et de proposer des démarches et des solutions permettant de mieux utiliser l'eau et de retarder au maximum les échéances de ruptures.

Les évolutions climatiques que certains futurologues de la météorologie prédisent, devraient inciter à porter une plus grande attention encore à la gestion du futur hydraulique pour éviter aux générations prochaines des situations intolérables.

Les pays riverains de la Méditerranée sont loin de connaître les drames que vivent les pays du Sahel - Mais des situations de pénuries qui apparaissent - au sud du bassin comme au nord - viennent rappeler à tous que les ressources hydrauliques dans cette région du monde, sont limitées, irrégulières menacées et fragiles. De plus, l'essor démographique qui caractérise les pays du sud de la région et le développement de l'urbanisation et l'apparition de mégalo-poles sur les deux bords de la Méditerranée, vont peser très tôt et très lourdement sur la consommation de la ressource.

La conscience des grands problèmes de l'eau d'aujourd'hui et de demain existe au niveau des responsables politiques de la région, il s'agit de la partager avec le plus grand nombre, en particulier avec les usagers et les consommateurs eux mêmes, afin que les solutions à trouver dans la mobilisation, la gestion et l'accroissement de la ressource soient trouvées et adoptées en commun et acceptées par tous.

Les changements d'échelles qui s'annoncent dans la région imposent à tous les pays de se préparer pour les enjeux du siècle prochain. Pour cela, il est nécessaire :

- d'évaluer les ressources, les besoins des populations
- de définir les stratégies de réponses à ces besoins
- d'organiser la gestion des eaux destinées aux divers usages
- de préparer les solutions de remplacement lorsque les consommations dépassent les possibilités.

Autrement dit, bâtir des politiques à long terme d'exploitation et de gestion de l'eau. Ces politiques seront évidemment différenciées selon le pays en raison de l'importance des ressources, du niveau des demandes ou de la géographie, mais toutes, elles s'articuleront et se développeront autour des mêmes actions de base, détaillées ci-après:

2 - EVALUER LES RESSOURCES ET LES BESOINS

La gestion de l'avenir commence aujourd'hui par la nécessaire connaissance des ressources hydrauliques disponibles et exploitables et par l'appréciation, au mieux, des besoins futurs et de leur développement.

Dans chaque pays, il faut savoir avec précision l'écoulement superficiel, bassin par bassin, déterminer toutes les possibilités d'aménagement, physiquement et économiquement faisables, évaluer les débits que l'on peut extraire des nappes souterraines et jusqu'à quelles limites.

Il faut, par ailleurs, faire des projections sur le long terme des demandes en eau potable des populations urbaines et rurales, des quantités d'eau dont les industries et les irrigations auront besoin, sans oublier les nécessaires débits à garantir pour l'évacuation des déchets ou pour la conservation de la qualité de l'environnement.

Il est donc recommandé de renforcer les moyens et les structures de collecte des données hydrauliques.

2

3 - ECONOMISER L'EAU

La réduction des volumes d'eau exploitables est inscrite dans l'avenir du bassin méditerranéen. Retarder l'échéance de la rupture, tel est l'objectif premier.

3.1 - Comment faire ? Tout d'abord éviter la surconsommation inutile et les pertes dans les systèmes de distribution.

3.2 - Eviter - ou tout au moins réduire - les pertes de capacités de production des ouvrages d'exploitation : en effet, l'envasement des barrages peut annihiler en quelques décennies l'efficacité de ces aménagements.

3.3 - De même, l'exploitation intensive et " minière " de grands aquifères captifs profonds, au

renouvellement faible, devra autant que possible être évitée, sous peine d'épuiser les réserves ou du moins et à coup sûr rendre les conditions d'extraction de l'eau plus difficiles et plus chères.

3.4 - La protection des eaux superficielles ou souterraines contre les risques de pollution devient une nécessité vitale pour la population.

3.5 - Les économies d'eau, élément de toute politique méditerranéenne de gestion de l'eau doivent être obtenues et maximisées par :

- les progrès des techniques de détection des fuites dans les réseaux d'eau.
- le recyclage d'eau, systématique, dans les processus industriels.
- les procédés d'irrigation les plus efficaces (aspersion, goutte - à - goutte).

4 - PROTEGER LA RESSOURCE

Chaque pays doit veiller à la protection des eaux superficielles ou souterraines contre les risques de pollution.

en effet, la détérioration de la qualité des nappes souterraines ou des rivières par des contaminations dues à des rejets industriels, urbains, - ou plus inquiétant pour l'avenir - par les engrais, peut réduire dans une large mesure le patrimoine hydraulique d'une région, voire de tout un pays.

Une politique vigoureuse de lutte anti-pollution et de préservation de la ressource s'impose partout. Elle devrait comporter nécessairement les éléments suivants :

- établissement de normes de qualité
- contrôles permanents et rigoureux des qualités d'eau
- identification des points et des zones de contamination
- établissement de redevances et de taxes sur les rejets aux contrevenants à la réglementation en vue de la protection des ressources en eau.
- multiplication des stations de traitement.

5 - AMELIORER LA GESTION DES UTILISATIONS ACTUELLES

Tous les pays de la région méditerranéenne doivent se doter de systèmes d'exploitation et de gestion rationnelle des distributions d'eau, en s'adaptant naturellement aux conditions politiques et sociales, aux habitudes et aux traditions locales.

Dans le domaine de l'eau potable les sociétés publiques, privées ou autres concessionnaires devront se développer sur l'ensemble du pays concerné afin d'assurer l'approvisionnement des populations dans des conditions équitables et satisfaisantes. Elles devront aussi prendre en charge les problèmes d'assainissement urbain.

Dans le domaine des irrigations, le retard dans l'organisation des systèmes d'approvisionnement et de distribution aux cultivateurs est notable. Or c'est justement dans ce secteur - l'eau destinée à l'agriculture représente plus de 80 % de la consommation totale dans de nombreux pays - que s'imposent une plus grande rigueur et une plus grande efficacité dans l'utilisation de l'eau.

Le système des " offices d'irrigation ", responsables de la gestion des périmètres irrigués a fait ses preuves. Il pourrait servir d'exemple.

Dans tous les cas, que ce soit pour l'eau domestique ou pour l'eau destinée à l'agriculture, les usagers doivent être associés - directement ou indirectement - à la responsabilité de la gestion des approvisionnements qui les concernent.

6 - MIEUX GERER L'EAU AU FUTUR

La raréfaction des disponibilités en eau qui s'annonce dans les pays du bassin méditerranéen rend évidente la nécessité d'une gestion au niveau national des ressources hydrauliques. Les concurrences entre les usagers, au niveau national se multiplient et se généralisent. Leur règlement exige des arbitrages pour l'affectation et l'allocation des ressources autant que pour leur préservation.

L'avenir de la gestion de l'eau dans les pays méditerranéens est à préparer sur des bases juridiques éventuellement rénovées, et à organiser par la mise en place d'institutions, de structures et d'instruments adaptés.

La prise de conscience de la solidarité se fait entre les divers utilisateurs, et la nécessité d'asseoir juridiquement le pouvoir de l'autorité de gestion doivent renforcer le concept de " domanialité publique " de l'eau et l'instauration des " droits d'usages ".

La gestion de l'eau dans les pays de la Méditerranée devra être :

- unitaire dans la mesure où elle englobera les eaux superficielles et les eaux souterraines, la gestion de la quantité et de la qualité, les approvisionnements en eau et l'assainissement, la gestion des ressources et celle des demandes.
- élargie et couvrant plus complètement l'ensemble des filières d'utilisation et de leurs interactions avec le milieu.
- planifiée tout en étant participative, assurant la participation active et conjointe de l'Etat, des collectivités locales et des usagers.
- intégrée dans la gestion de l'espace et coordonnée avec l'aménagement du territoire.

7 - PRATIQUER UNE POLITIQUE DE PRIX ECONOMIQUE DE L'EAU

Le prix de l'eau doit jouer un rôle essentiel dans la régulation de la demande. Or, les prix pratiqués dans les pays méditerranéens ne traduisent que très rarement les coûts de production de

l'eau. Cette pratique ne favorise pas, bien au contraire, l'économie de l'eau. Elle doit être abandonnée et ce, d'autant que les coûts de production et d'assainissement vont nécessairement augmenter. Une révision des systèmes de tarification s'impose. Chaque pays doit décider en fonction de ses choix de développement économiques de la répartition de la charge des coûts de mobilisation, transport, distribution, évacuation de l'eau, entre les divers usages - afin de peser sur telle consommation plutôt que telle autre. Cependant, il est essentiel que tous les utilisateurs de l'eau - agriculteurs, industriels, ménages - payent un prix pour l'eau qu'ils consomment, qui incite à l'économie de l'eau et qui permette de couvrir l'ensemble des coûts de production et de distribution, y compris les charges financières, selon les conditions de chaque pays.

8 - EDUQUER, INFORMER, FORMER

Aucune politique de gestion de l'eau, ne peut, évidemment réussir, sans la participation active des hommes chargés de la conduire ou l'exécuter, et celle des populations qui doivent en bénéficier.

L'adhésion et la participation des usagers à la gestion des ressources hydrauliques du pays sont indispensables, pour en assurer l'économie, la sauvegarde et un meilleur et plus équitable usage.

Les pays méditerranéens doivent accorder la priorité à la réalisation de programmes d'information et d'éducation de tous les usagers concernant l'utilisation, la protection et la conservation de l'eau à travers les médias, au moyen de campagnes appropriées et par l'intégration, au niveau scolaire, d'enseignements particuliers

Les pays méditerranéens doivent par ailleurs, porter leurs efforts dans la formation d'un plus grand nombre de spécialistes, d'ingénieurs, de techniciens, d'exploitants dans les divers domaines de l'utilisation de l'eau. Les techniques évoluent et deviennent plus complexes et la formation doit s'adapter à cette évolution pour répondre à cette exigence et aussi à celle du nombre de personnes à former ou à recycler, il est nécessaire de développer, voire même de créer lorsqu'il n'existent pas, des centres de formations spécialisées à un niveau régional ou sous - régional.

9 - PREPARER LES RESSOURCES DU FUTUR

Plusieurs pays de la Méditerranée exploitent leurs potentiels d'eau à concurrence de 50 à 100 %. Certains ont dépassés 100 % ou vont dépasser ce seuil d'ici la fin de ce siècle. Cela signifie que ces pays puisent dans des ressources non renouvelables - et qu'ils consomment ainsi leurs stocks. Avant l'année 2025, une dizaine de pays sera dans cette situation.

C'est dire l'importance et l'urgence pour tous les pays de chercher des solutions pour retarder les grandes ruptures d'approvisionnements qui s'annoncent bientôt, et pour passer sans trop de problèmes ces échéances.

Il faut donc d'une part, rationaliser les prélèvements globaux actuels et futurs, et d'autre part se préoccuper de trouver d'autres ressources - conventionnelles ou non - .

Ceci implique que soient lancés des programmes importants et communs de recherches et d'expérimentations dans le but de mettre à la disposition des usagers des eaux de bonne qualité extraites d'eaux usées traitées, d'eaux saumâtres ou d'eaux de mer.

l'eau. Cette pratique ne favorise pas, bien au contraire, l'économie de l'eau. Elle doit être abandonnée et ce, d'autant que les coûts de production et d'assainissement vont nécessairement augmenter. Une révision des systèmes de tarification s'impose. Chaque pays doit décider en fonction de ses choix de développement économiques de la répartition de la charge des coûts de mobilisation, transport, distribution, évacuation de l'eau, entre les divers usages - afin de peser sur telle consommation plutôt que telle autre. Cependant, il est essentiel que tous les utilisateurs de l'eau - agriculteurs, industriels, ménages - payent un prix pour l'eau qu'ils consomment, qui incite à l'économie de l'eau et qui permette de couvrir l'ensemble des coûts de production et de distribution, y compris les charges financières, selon les conditions de chaque pays.

8 - EDUQUER, INFORMER, FORMER

Aucune politique de gestion de l'eau, ne peut, évidemment réussir, sans la participation active des hommes chargés de la conduire ou l'exécuter, et celle des populations qui doivent en bénéficier.

L'adhésion et la participation des usagers à la gestion des ressources hydrauliques du pays sont indispensables, pour en assurer l'économie, la sauvegarde et un meilleur et plus équitable usage.

Les pays méditerranéens doivent accorder la priorité à la réalisation de programmes d'information et d'éducation de tous les usagers concernant l'utilisation, la protection et la conservation de l'eau à travers les médias, au moyen de campagnes appropriées et par l'intégration, au niveau scolaire, d'enseignements particuliers

Les pays méditerranéens doivent par ailleurs, porter leurs efforts dans la formation d'un plus grand nombre de spécialistes, d'ingénieurs, de techniciens, d'exploitants dans les divers domaines de l'utilisation de l'eau. Les techniques évoluent et deviennent plus complexes et la formation doit s'adapter à cette évolution pour répondre à cette exigence et aussi à celle du nombre de personnes à former ou à recycler, il est nécessaire de développer, voire même de créer lorsqu'il n'existent pas, des centres de formations spécialisées à un niveau régional ou sous - régional.

9 - PREPARER LES RESSOURCES DU FUTUR

Plusieurs pays de la Méditerranée exploitent leurs potentiels d'eau à concurrence de 50 à 100 %. Certains ont dépassés 100 % ou vont dépasser ce seuil d'ici la fin de ce siècle. Cela signifie que ces pays puisent dans des ressources non renouvelables - et qu'ils consomment ainsi leurs stocks. Avant l'année 2025, une dizaine de pays sera dans cette situation.

C'est dire l'importance et l'urgence pour tous les pays de chercher des solutions pour retarder les grandes ruptures d'approvisionnements qui s'annoncent bientôt, et pour passer sans trop de problèmes ces échéances.

Il faut donc d'une part, rationaliser les prélèvements globaux actuels et futurs, et d'autre part se préoccuper de trouver d'autres ressources - conventionnelles ou non - .

Ceci implique que soient lancés des programmes importants et communs de recherches et d'expérimentations dans le but de mettre à la disposition des usagers des eaux de bonne qualité extraites d'eaux usées traitées, d'eaux saumâtres ou d'eaux de mer.

tenue les 28,29 et 30 Mai 1990. Ce réseau aura notamment pour buts:

- de collecter et diffuser les données sur les ressources conventionnelles en eau dans les pays du bassin, leurs évolutions et leurs utilisations ;
- d'attirer l'attention sur les dangers de pollution ;
- de diffuser les informations sur les techniques de production de ressources "nouvelles".

10.6 - Enfin, les pays méditerranéens, considérant que l'évaluation permanente de la situation de l'eau dans leur région est importante et nécessaire, décident de se réunir périodiquement en "Conférence de l'Eau en Méditerranée" regroupant des techniciens, des gestionnaires, et des responsables politiques dans le domaine de l'eau .
La prochaine réunion est prévue en 1992.